



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 28 mars dernier ; elle était suivie du Conseil d'administration qui a procédé à l'élection du Bureau. Vous trouverez dans l'encart ci-dessous ainsi que dans l'annexe à ce numéro spécial, l'essentiel des points traités dans ces différentes instances.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2018

Le Président, après avoir présenté l'Association Nationale des Retraités (ANR) La Poste-Orange, nouveau membre qui a rejoint la CFR, remercie Eugène Pinsault pour ses contributions au succès de la CFR et observe une minute de recueillement pour Jacques Portevin, membre de la FNAR récemment disparu. Les rapports des Commissions (cf. annexe), les comptes 2017, le projet de budget 2018 et le montant de la cotisation 2018 (sans changement) sont approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport d'activités pour 2017, le Président Pierre ERBS a relevé sept points majeurs :

1 – Le renforcement significatif de la CFR, avec l'apport des 90 000 adhérents de l'ANR.

2 – Des groupes de travail productifs, leurs travaux permettent à la CFR d'avoir des positions solides à défendre dans le débat public.

3 – Les contacts avec les décideurs politiques, l'élection présidentielle a été l'occasion pour la CFR de solliciter les candidats pour leurs positions sur les sujets concernant les retraités ; les élections législatives ont mobilisés les Délégués CFR et un courrier a été adressé aux nouveaux élus des deux Chambres.

4 – L'action intense ciblée sur l'augmentation de la CSG :

° des courriers adressés à M. Macron, puis à M. Darmanin dès juin puis renouvelés en décembre dernier,
° des lettres aux Parlementaires et des interventions auprès des Présidents et membres des Commissions des affaires sociales et des finances, de la Commission mixte paritaire lors des navettes entre l'Assemblée nationale et le Sénat, actions relayées par les Délégués régionaux et départementaux de la CFR avec un seul et même discours constant, y compris dans les médias sollicitant la CFR jusqu'à trois fois par jour :

« la CFR n'est pas opposée à l'augmentation de la CSG pour les retraités, mais exige des contreparties à caractère non-discriminatoire : suppression de la cotisation d'assurance maladie sur les retraites complémentaires et défiscalisation des cotisations d'assurance maladie complémentaire ».

Un constat à retirer de ces actions : la reconnaissance médiatique de la CFR est gagnée dans l'attente de sa reconnaissance officielle toujours en cours.

5 – Les contacts avec le Haut Commissaire à la Réforme des Retraites, le rendez-vous de janvier dernier a permis de constater les convergences sur les grands principes d'une réforme systémique de nos régimes de retraite tels qu'énoncés dans le projet de loi et le document de synthèse élaborés par la CFR ; des contacts sont en cours avec l'équipe de collaborateurs de M. Jean-Paul Delevoye.

6 – L'organisation régionale, elle reste à être complétée comme l'a entreprise la seule région Bretagne.

7 – La représentativité de la CFR, elle ne cesse d'être formulée (cf. supra) auprès des Parlementaires et dans les communiqués de presse et l'on peut noter celle obtenue en qualité de membre du HCFEA.

Dans son rapport d'orientation pour 2018, le Président retient cinq objectifs à atteindre :

1 – Poursuivre l'action conduite pour obtenir les compensations demandées à la hausse de la CSG, la colère des retraités sur le sujet sera rappelée pour faire de cette question un véritable enjeu politique à l'occasion des débats parlementaires du dernier trimestre et dans la perspective des élections à venir.

2 – Peser dans le débat sur la réforme des retraites, le temps d'avance que nous avons pris avec des propositions très précises pour la mise en place d'un régime universel de retraite doit nous être profitable.

3 – Organiser un colloque sur le reste à charge, son poids grandissant dans le budget des retraités est l'une des préoccupations majeures de la CFR ; la participation de spécialistes de haut niveau et de politiques est prévue à ce colloque qui devrait se tenir à l'Assemblée nationale en début du quatrième trimestre prochain.

4 – Améliorer encore notre communication, comme rappelé ci-dessus, notre reconnaissance médiatique est maintenant consacrée et nous ferons tout pour conserver ce statut ; des progrès restent à faire pour que notre communication descende au niveau des adhérents ; pour cela, nous allons diffuser chaque trimestre un communiqué destiné à être repris in extenso dans les publications (bulletins) des associations de base.

5 – Faire vivre la CFR au niveau des régions, la régionalisation de la CFR est nécessaire afin que le terrain ait une meilleure connaissance de ses actions ; des Comités de pilotage en région seront à mettre en place chaque fois que le terrain sera jugé favorable pour le rapprochement de structures représentatives des retraités et la conduite d'actions communes.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

